

Regards sur

Théding

#18 ÉTÉ 2023

www.theding.fr



Fête de la musique



Hôtel à insectes



Kermesse



Vide-grenier



**LE MAIRE
JEAN-PAUL HILPERT**

Comment ne pas être interpellé par les événements qui secouent notre beau pays ? Les tensions, la violence, la destruction des biens publics et privés attisées par une partie de la classe politique qui réclame la révolution, à défaut de parvenir au pouvoir par les règles démocratiques. Même la protection de l'environnement donne lieu à des violences et fracture encore plus notre société. Certains en appellent à un régime autoritaire pour rétablir l'ordre. Attention ! Ce type de régime, s'il ramène le calme et l'ordre, imposera une restriction des libertés, musèlera l'opposition et ne sera plus disposé à accepter l'alternance politique.

Le changement climatique fait désormais sentir ses effets chez nous avec le retour de la chaleur et de la sécheresse. L'eau est rationnée en Moselle, alors qu'elle était abondante. Dans le bassin houiller, l'eau de la nappe phréatique est désormais pompée et rejetée dans les cours d'eau. Ne pourrait-on pas lui trouver un autre usage ? En matière de sécurité, l'extinction de l'éclairage public de 0 heure à 5 heures n'a pas entraîné d'augmentation des cambriolages. Mais un autre débat va ressurgir : l'installation de ralentisseurs trapézoïdaux est très réglementée. Elle est interdite sur les routes à grande circulation (plus de 3 000 véhicules/jour). Par contre, les plateaux surélevés sont autorisés (plus de 4 m de long). Pour la rue de Cocheren qui ne dispose pas encore d'équipement de ce type, la pose d'un ralentisseur trapézoïdal est exclue. Notre choix se porte plutôt vers un feu rouge au carrefour de la rue de Cocheren et de la rue des Champs. Doté d'une pré-signalisation, il serait de nature à rendre ce carrefour plus sûr et à ralentir la vitesse. À l'heure où le bénévolat se fait de plus en plus rare, il est à noter les efforts des associations qui se dévouent pour apporter des animations dans la commune. Qu'elles sachent qu'elles trouveront tout le soutien possible auprès de la commune pour la réussite de leurs manifestations. Le chantier de la nouvelle mairie avance bien : les travaux se poursuivent cet automne pour une ouverture au début de l'année prochaine. Le bâtiment de l'actuelle mairie ne sera plus utile. Il sera vendu à ceux qui lui trouveront une nouvelle affectation : commerce, services ou habitat. La révision du PLU suit son cours. Chacun pourra consulter l'état d'avancement de ce document qui devrait être finalisé pour la fin d'année. En ce début de l'été, je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances bien méritées.



À LA UNE

PAGE 4

- Comptes administratifs
- Budget primitif



QUOI DE NEUF ?

PAGE 8

- Réhabilitation du Quartier Vivest
- Chantier de la mairie
- Ferme Faber
- Maraîchage
- Plus de 197 candélabres seront « rétrofités »
- Élagages et abattages prévus



AU QUOTIDIEN

PAGE 6

- Qualité de l'air au groupe scolaire
- Le cimetière
- Transport scolaire
- Entretien espaces verts
- Arrivée d'un nouvel agent à la mairie
- Lutte contre les nuisances



DANS LE RÉTRO

PAGE 14

- Fête-Dieu
- Vide-grenier organisé par l'ARUBH
- Villes et villages fleuris
- Hôtel à insectes
- Une fête de la Musique mémorable
- Nettoyage de printemps
- Marche de printemps
- Audition flûte traversière
- Association « Les P'tits Bouts »
- Distribution de calculatrices aux élèves de CM2
- Accueil périscolaire Les P'tits Lions
- Les pensionnés
- État-civil

La municipalité remercie l'ensemble des collaborateurs pour leur contribution qu'il s'agisse de photos ou d'articles qui ont permis la réalisation de ce Regards sur Théding.

COMPTES ADMINISTRATIF 2022

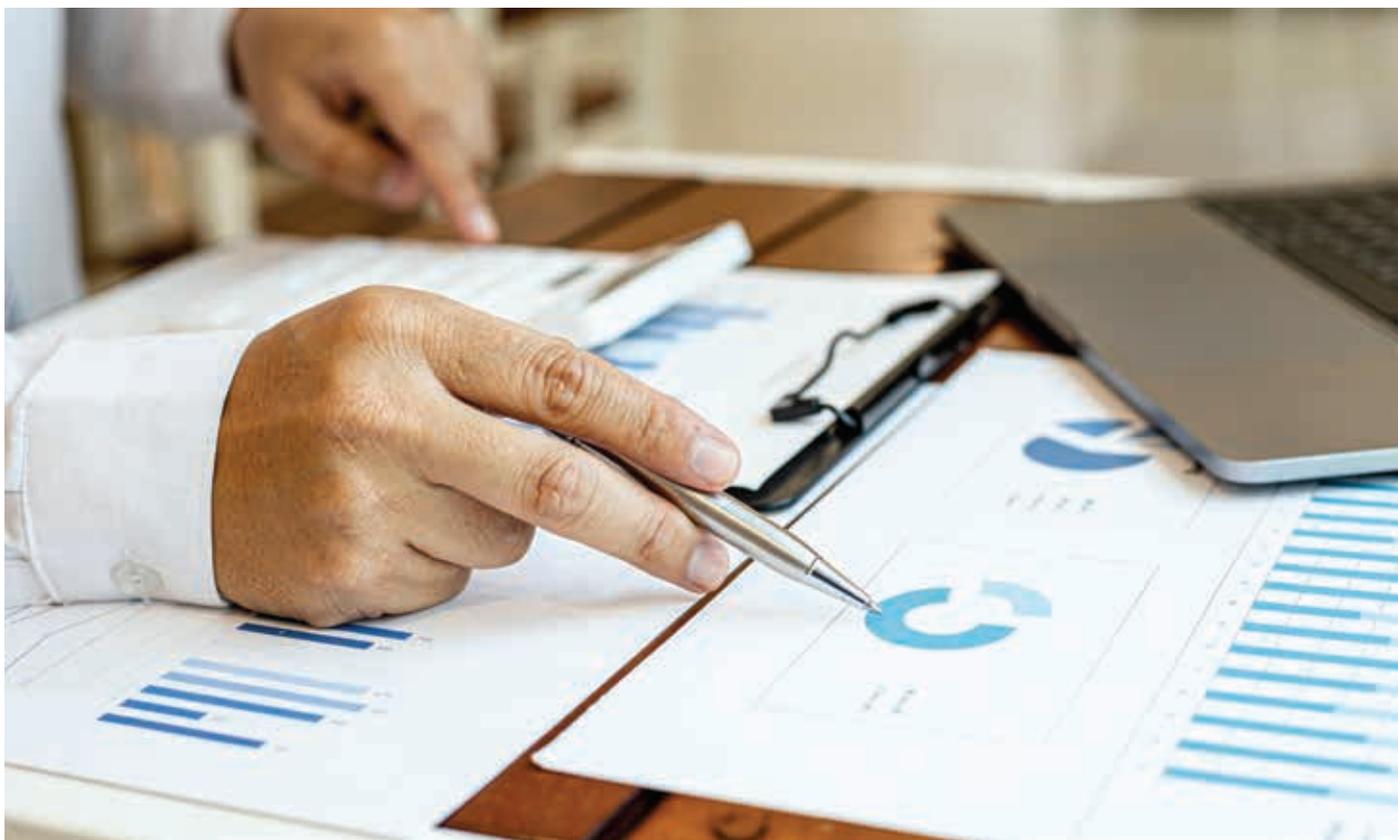
Deux excédents

Le compte administratif a fait l'objet d'un examen approfondi. Les résultats ont été plus positifs que prévus puisque deux excédents ont été constatés dans les deux sections. En fonctionnement et en investissement, ils sont respectivement de 389 875,04 € et 153 346,24 €. Ces excédents ont permis de générer un autofinancement plus important que prévu initialement et qui était de 204 857 €.

BUDGET PRIMITIF

Un prévisionnel en nette augmentation

Le budget prévisionnel a été adopté par le conseil municipal le 13 avril 2023.



© kamiphotos / Adobe Stock

Section de fonctionnement

Elle s'équilibre à 1 605 677 € en dépenses comme en recettes.

Cette augmentation par rapport à l'exercice 2022 s'explique notamment par des dépenses d'électricité majorées en raison du coût de l'énergie de l'électricité comme du gaz ou du fuel.

Un budget prévisionnel susceptible d'évoluer

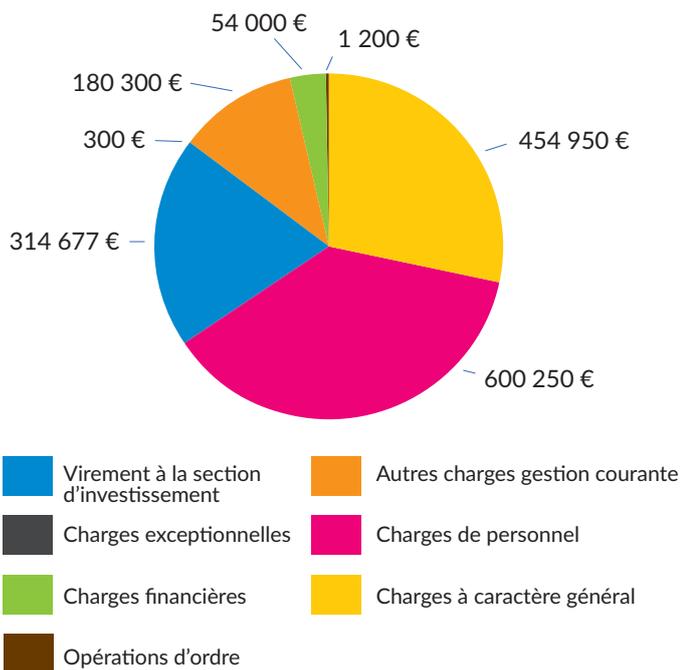
Un réajustement s'imposera peut-être. Compte tenu des crises actuelles et notamment de l'augmentation du coût de l'énergie et plus principalement de l'électricité, le conseil municipal sera peut-être amené à réajuster ces dépenses pourtant prises en charge pour une petite partie par l'État par le biais de l'amortisseur

électricité jusqu'à fin 2023. Un litre du fuel qui fluctue, un prix du MW en Gaz qui s'envole puis dégringole et un prix du KWh de l'électricité en nette hausse ne permettent pas de budgétiser avec précision les dépenses.

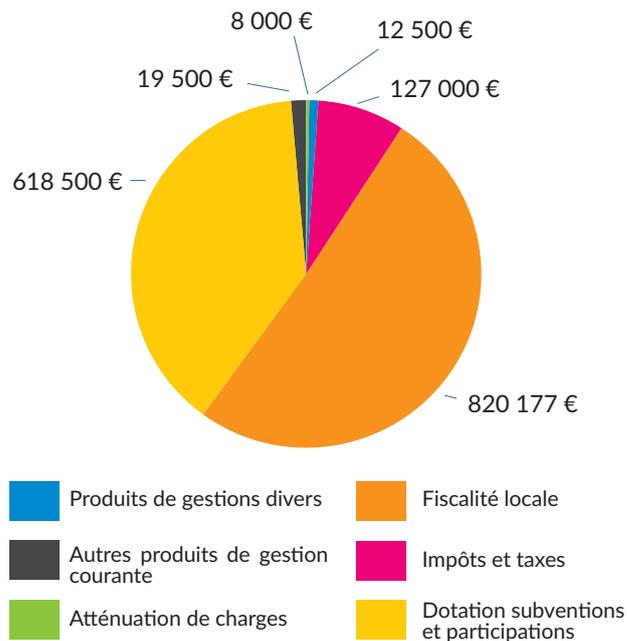
Impôts locaux : le taux des 3 taxes reconduits

Comme l'année précédente et malgré la hausse des valeurs locatives de 7,1 % décidée par l'État, les taux des impôts locaux ont été maintenus. Ceux-ci sont de 30,80 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 48 % pour les taxes foncières non bâties. Pour les résidences secondaires, la taxe d'habitation sera de 16,13 %.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Section d'investissement

Elle s'équilibre quant à elle, à 2 776 574,59 € en 2023 (2 869 211 €) en 2022.

Les dépenses

Sont reprises dans les dépenses, les principales opérations financières (remboursement du capital des emprunts - 143 000 € en 2023), ainsi que d'autres opérations en cours comme :

- La finalisation de la réhabilitation de la nouvelle mairie.
- L'extension du columbarium avec 27 nouvelles cases.
- Un programme de remplacement de lampes SHP par des lampes ou modules LED subventionné au titre du « Fonds Vert »

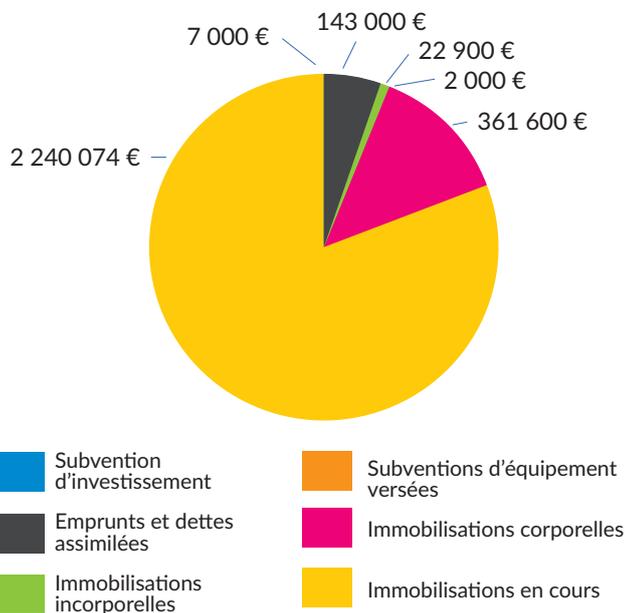
à hauteur de 40 %.

- La réhabilitation du plateau surélevé devant l'ancienne école (prévu au cours du dernier trimestre 2023).
- Une provision pour les travaux de réhabilitation du quartier VIVEST.

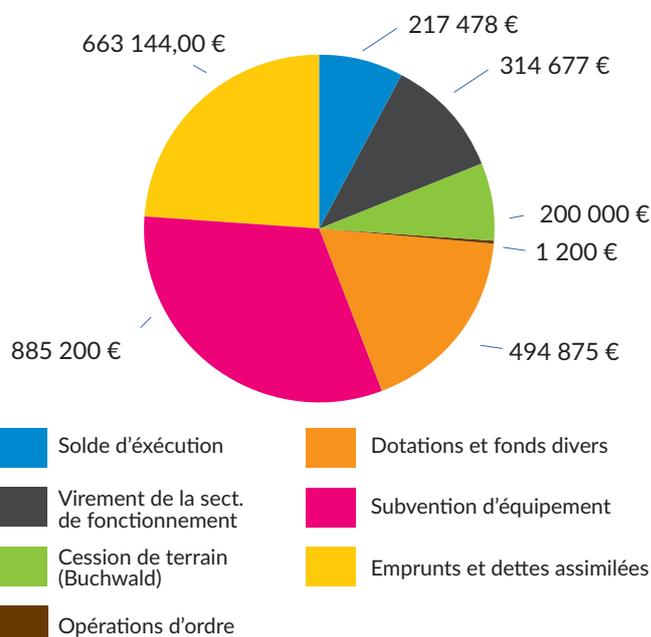
Les recettes

Elles représentent essentiellement l'affectation du résultat de l'exercice antérieur ainsi que la partie des subventions liés à des travaux de la nouvelle mairie budgétisés en 2022 et qui sont reportés en 2023. On y trouve enfin un prêt relais FCTVA et la vente des terrains situés rue du Buchwald.

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Rapport de mesures de polluants dans l'air

Dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public, une campagne de mesure a été faite du 16 au 20 mai et du 14 au 18 novembre 2022 à La clef des champs, 25 rue des écoles à Thédning. En voici les conclusions.

Pièce instrumentée	Type échantillon	BENZENE (µg/m ³)			FORMALDEHYDE (µg/m ³)			CO ₂ (ICONE)
		Série n°1	Série n°2	Moyenne annuelle	Série n°1	Série n°2	Moyenne annuelle	
Batiment maternelle / 0 / classe 2	Prélèvement	0,9	0,6	0,7	12,7	10,0	11,3	2
Batiment maternelle / 0 / classe 4	Prélèvement	0,6	0,7	0,7	12,7	20,9	16,8	2
Batiment primaire / 0 / CE1-CM2	Prélèvement	0,9	0,9	0,9	10,5	9,2	9,9	0
Batiment primaire / 0 / CM1/CM2	Prélèvement	0,5	0,8	0,7	12,0	7,4	9,7	2
Batiment maternelle / 0 / classe 2	Réplicat	0,8			11,9			-
proche CTA école primaire	Extérieur	0,7	0,7	0,7				-
proche CTA école maternelle (extérieur)	Extérieur	0,9	0,7	0,8				-
	VGAI	-	-	2	-	-	30	-
	VL d'action	10	10	-	100	100	-	5

Série n°1 : HORS CHAUFFE
Série n°2 : CHAUFFE

Formaldéhyde

Aucune pièce ne présente de concentration supérieure à la valeur impliquant des investigations complémentaires (100 µg/m³), pour chacune des séries de prélèvement. Par ailleurs, les moyennes des mesures obtenues durant les deux séries de prélèvement, de chaque pièce étudiée, considérées comme représentatives d'une exposition annuelle, sont inférieures à la valeur-guide pour le formaldéhyde (30 µg/m³) en regard d'une exposition long-terme. Le témoin de site et le réplica sont conformes aux exigences d'assurance qualité.

Benzène

Aucune pièce ne présente de concentration supérieure à la valeur impliquant des investigations complémentaires (10 µg/m³), pour chacune des séries de prélèvement. En complément d'information, il convient de noter que les concentrations mesurées à l'intérieur

de l'établissement sont, à une incertitude de mesures près (30% selon le guide LCSQA), équivalentes/inférieures à la concentration mesurée en extérieur. Par ailleurs, les moyennes des mesures obtenues durant les deux séries de prélèvement, de chaque pièce étudiée, considérée comme représentatives d'une exposition annuelle, sont inférieures à la valeur-guide pour le benzène (2 µg/m³) en regard d'une exposition long-terme. Le témoin de site et le réplica sont conformes aux exigences d'assurance qualité.

Dioxyde de carbone (CO₂)

Aucune pièce ne présente d'indice de confinement égal à la valeur impliquant des investigations complémentaires (indice 5) selon le guide du CSTB.

Les analyseurs de CO₂ utilisés sont vérifiés avant et après chaque série de mesure avec un gaz étalon à une concentration de 1 681 ppm.

CIMETIÈRE

Un nouveau columbarium



© Granimond

La prévision budgétaire de 52 000 € actée lors du vote du budget primitif 2023 devrait couvrir les travaux d'extension du columbarium prévu au cours du dernier trimestre 2023. C'est la société GRANIMOND de Saint-Avold qui est chargée des travaux pour un montant de 32 300,26 € TTC. Le nombre de cases disponibles sera de 27, soit 3 fois 9 emplacements répartis sur 3 columbariums dans le même ordre d'idée que celui actuellement en place. S'agissant des travaux de pavage, ils seront réalisés par l'entreprise TP Klein de Diebling. Le mur, quant à lui, fera l'objet d'une restauration avant installation du nouveau columbarium.

TRANSPORT SCOLAIRE

En légère augmentation

Le conseil municipal a reconduit le 9 juin dernier le contrat de transport scolaire avec la société Transdev de Saint-Avold. Le coût du transport augmente une fois de plus pour l'année scolaire 2023-2024. Il sera de 126,80 € HT par jour de fonctionnement dont respectivement 117 € pour le transport et 9,80 € pour le transport de l'accompagnatrice. S'agissant des cartes de bus, le conseil municipal a décidé de ne pas demander de participation financière aux bénéficiaires (sauf en cas de perte).

ENTRETIEN ESPACES VERTS

Une mission essentielle

La superficie des espaces verts à entretenir à Thédning est importante. Outre le quartier Allmend, le quartier Vivest et les autres parties de l'agglomération dont le village, les agents du service technique ont la charge de l'entretien des massifs, du cimetière, des abords du groupe scolaire etc. Plusieurs machines entrent en action dans le cadre de cet entretien : un petit tracteur KUBOTA, le grand tracteur équipé de l'épareuse, une tondeuse autoportée et des débroussailleuses. Ils sont trois agents à temps complet aidés par un contractuel pour ces travaux.

ADMINISTRATION

Arrivée d'un nouvel agent à la mairie

Laetitia Lubovic est la nouvelle contractuelle au sein des services administratifs. Dans le cadre du départ en retraite à partir du 1^{er} août 2023 de Mme Marie-José Dvorsak, rédactrice territoriale en charge de la comptabilité et de l'urbanisme depuis 1982, un appel à candidature avait été lancé sur le site internet de la commune, Panneau Pocket et le centre de Gestion de Moselle. Après divers entretiens, c'est la candidature de Mme Laetitia Lubovic de Thédning qui a été retenue. Titulaire d'un Brevet du Technicien Supérieur Assistante de Direction, elle a travaillé auparavant en tant que secrétaire commerciale dans une concession automobile. Elle prendra en charge en plus du secrétariat courant : l'urbanisme, le recensement de la population et les élections.



RAPPEL RÈGLEMENT

Lutte contre les nuisances

Le décret n° 2006-1099 du 31/08/2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou ce que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ». Les plages horaires peuvent varier d'une commune à l'autre mais d'une façon générale, les horaires de tonte de pelouse sont les suivants :

- Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- Le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Si l'arrêté n'est pas respecté, le contrevenant risque de se voir infliger une amende forfaitaire de 68 €.

RÉHABILITATION DU QUARTIER VIVEST

Cela se précise

Le projet de réhabilitation du quartier Vivest qui rassemble les impasses des Roseaux et des Sources se précise petit à petit. Le cabinet INSITU qui avait échangé avec la population le mercredi 22 mars 2023 à différents horaires a d'ailleurs remis son analyse sur les orientations de projet. Deux scénarios ont été listés à la suite de cette visite sur place. Des avantages et inconvénients ont été tirés et le scénario numéro 1 a été confirmé par la plupart des personnes présentes.

Les riverains proposent que ce scénario 1 soit remanié comme le plan joint. Ce plan présente 81 places nouvelles aménagées. Si Vivest décidait de réaliser son parking (A), alors il faudrait ajouter 18 places supplémentaires.

En C : les stationnements évitent le jardin potager (mais pas l'espace résiduel voisin). Le jardin sera tout de même amputé de 2 m pour améliorer la circulation.

En E : 3 places sont créées.

En A : un parking est créé dans le prolongement de l'espace existant + liaison PMR.

La commune de Thédینگ et Vivest doivent se prononcer sur ce remaniement de la part des riverains. Il conviendra également de répondre à la demande de dépose de certaines clôtures. Le bureau d'étude en charge des travaux devra également intégrer la demande spécifique des dites rues. Les riverains souhaitent que le plan projet leur soit présenté avant travaux.



Retrouvez le scénario sur le site internet de la commune : theding.fr

LOTISSEMENT DE LA FORÊT

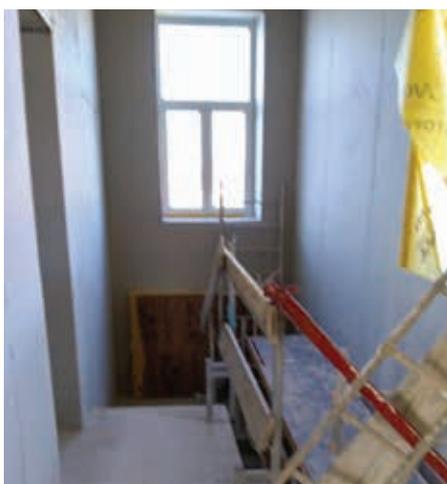
Bientôt 9 logements pour séniors

C'est un lotissement privé qui verra le jour d'ici fin 2024. Il sera pourvu au total de 9 logements abritant des résidences seniors réalisées par SCCV Habitat de Metz. Les terrains d'assiettes communaux vont prochainement être arpentés afin de définir avec exactitude la surface aliénée. La recette prévisionnelle liée à la vente de l'ensemble des parcelles est de 200 000 €. Le montant exact ne sera connu qu'à l'issue de l'arpentage définitif.

Le retard sur les travaux est désormais rattrapé

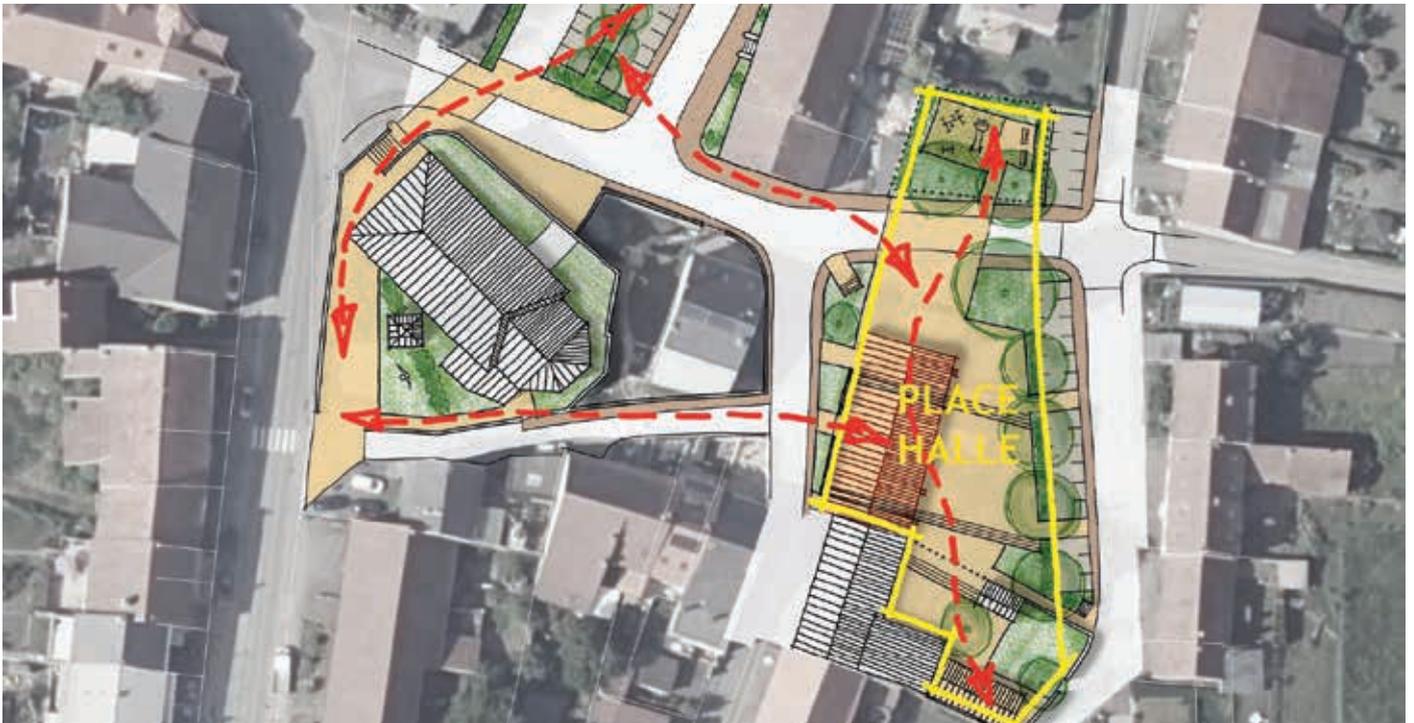
Le chantier de la nouvelle mairie avance. Le retard des travaux liés à la pénurie de matériaux a depuis été rattrapé. Sauf imprévus, la fin des travaux est annoncée pour le dernier trimestre 2023. La prise de possession de lieux devrait se faire au cours du 1^{er} trimestre 2024. On ne connaît pas encore à ce jour la date

d'inauguration des lieux. Côté financement, les subventions commencent à être versées. Un prêt relais de 350 000 € destiné à couvrir la TVA avancée par la commune a été sollicité auprès du Crédit Mutuel remboursable dans les deux ans après son débloqué.



Aménagement du centre du village

Le CAUE de la Moselle a été chargé par délibération du conseil municipal d'une étude pour l'aménagement du centre du village. Celle-ci vient d'être rendue par ce service et le conseil municipal en a pris connaissance. Synthétiquement, les possibilités énoncées par le rapporteur sont les suivantes.



Les grandes intentions spatiales du projet

Compte tenu de l'analyse sur le potentiel de la ferme Faber, les contraintes et les besoins de la commune, ce projet propose de supprimer le volume de cette ferme :

- Libérer le plus d'espace possible pour le projet de place publique.
- Préserver une trace de la ferme avec la conservation de la façade sur rue (ou une partie), élément architectural le plus impactant pour la qualité urbaine de la rue.

Dans le cadre des réglementations environnementales récentes, cette démolition partielle pourra faire l'objet d'une **démarche de réemploi**, avec un diagnostic avant démolition (« Diagnostic Produits - Équipements - Matériaux » et « Diagnostic Ressource »), afin de réexploiter certains matériaux sur d'autres chantiers, ou de **réutiliser des matériaux sur ce même projet** : pierre de moellons, bois de charpente, tuiles, éléments de menuiseries... (pour information, exemple de démarche de réemploi : www.re-mise.fr)

La place du village et sa halle

Le cœur du projet est la réalisation de la place du village, comme une nouvelle centralité dans le centre ancien, un lieu de vie et d'animations :

- **Créer un espace continu**, avec une fluidité de parcours et visuelle sur toute la profondeur de la place, en évitant de multiplier des sous-espaces. Le revêtement de sol pourra être partiellement minéral, mais surtout en stabilité ou mélange terre/pierre (économique, drainant, permettant de simples adaptations).

Cette « unité d'espace » permet une appropriation simple et flexible, pour envisager tout type d'événements et manifestations : c'est l'esprit de « l'ancienne place de village », sobre et sans surcharge de mobilier urbain... La topographie naturelle étant marquée, il sera nécessaire de créer quelques terrasses successives, avec quelques marches longues et profondes pour adoucir les différences de niveaux. Ces jeux de niveaux, pentes, sont à étudier plus précisément pour minimiser les décalages.

- **Créer une halle couverte (environ 300 m²)**, en référence aux anciennes halles de marché au cœur de certains villages, mais en insufflant ici une image contemporaine. Cette construction permet de résoudre plusieurs problématiques et d'améliorer la qualité d'usage de la future place : son implantation serait adossée à l'ancienne façade de la « ferme Faber » afin de retrouver la composition volumétrique et urbaine de la rue du Presbytère. Dans la même logique, elle serait accolée au mur pignon de la salle communale « Alti-Bihn », afin notamment de protéger structurellement ce grand mur, et de minimiser son impact visuel. On peut alors imaginer une structure bois « aérée », avec une toiture translucide créant une ambiance lumineuse, mais aussi une charpente qui apporte un effet d'ombrière pour la période estivale.

L'espace de la place publique est ouvert et continu sous cette halle, ce qui permet un usage quotidien des habitants et des enfants. Dans les autres exemples de réalisations récentes, l'appropriation des habitants et des enfants est extrêmement efficace, rapide et appréciée.

Exemples de halles contemporaines en milieu rural (StudioLada architectes)



Ancy-Dornot, halle en bois : principe identique, mais aux dimensions 3 fois plus grandes (800 m²) que le projet proposé à Théding. Structure ombrière avec toiture transparente en polycarbonate.



Muttersholtz, halle en cours de construction, dans une dimension légèrement plus petite à celle proposée pour Théding (200 m²). Structure bois, insérée dans un centre historique, toiture celle proposée pour Théding (200 m²) recouverte de panneaux photovoltaïques.

MARAÎCHAGE

En cours de finalisation

Le conseil municipal a déjà autorisé le maire a signé une promesse de location par bail à ferme pour David Blot, futur maraîcher pour une première partie de terrains dont la surface est estimée à 18 951 m². Se rajouteront les parcelles acquises par la mairie auprès d'André Meyer, déduction faite d'une partie d'une parcelle (52) destinée à la réalisation de la liaison douce et, enfin, d'autres parcelles communales que le maraîcher veut acquérir. Ces dernières sont situées sous les jardins ouvriers. Le conseil municipal s'est d'ailleurs prononcé le 27 juin dernier pour la vente de ces dernières parcelles au prix de 70 € l'are pour 64,95 ares.

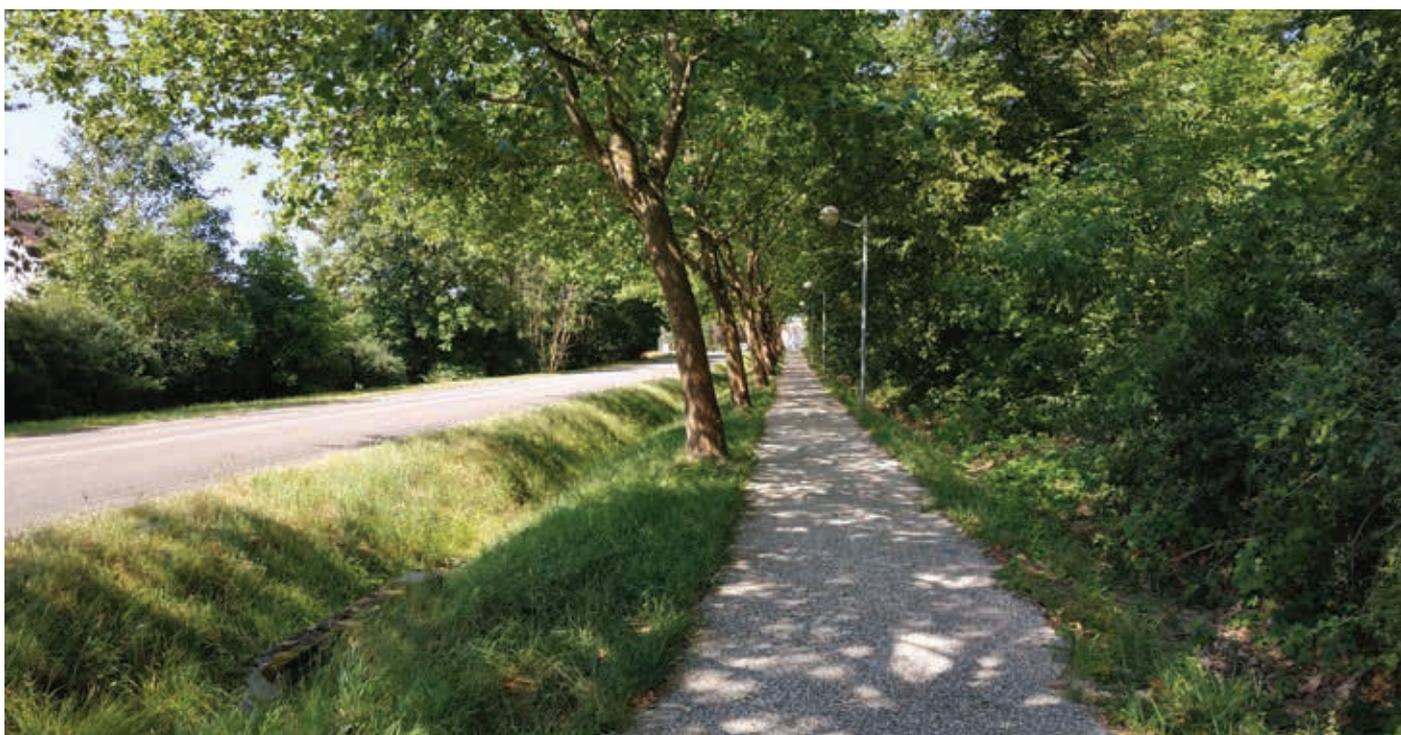
FONDS VERTS

Plus de 197 candélabres passeront au système LED

C'est la société LORELEC de Morsbach qui a été retenue par le Conseil Municipal pour le passage en LED de l'éclairage public. Seront concernés les candélabres du centre du village, de la rue Principale et de la rue de Folkling. Ces travaux d'un montant HT de 97 230 € seront subventionnés à hauteur de 40 % au titre du Fonds Vert. S'agissant de la coupure de l'éclairage public en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2022, elle a été reconduite par le Conseil Municipal. Côté consommation, le résultat est probant. Malheureusement côté coût, compte tenu de l'augmentation du prix de l'électricité, les prix s'envolent quand même.

Élagages et abattages prévus

C'est l'entreprise HOLTZINGER de Phalsbourg, mandatée par la commune de Thédning qui réalisera différents travaux dans l'agglomération. Il s'agit d'abattages d'épicéas bostrychés et atteints par le scolyte, pour un montant total de 15 523,20 €. Les travaux concerneront les secteurs suivants : **rue des Jardins** (taille de réduction d'environ 1/3 du houppier d'un noyer) ; **croisement au lotissement Allmend et D30** (Abattage mécanisé par démontage à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un sécateur de 24 épicéas bostrychés) ; **Allée de la Forêt** (abattage par démontage d'un épicéa bostryché) ; **D910 lotissement**, (abattage mécanisé par démontage à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un sécateur de 24 épicéas bostrychés et taille de réhausse des branches basses de 13 platanes situés le long du chemin piétonnier. Ce dernier a fait l'objet d'un gravillonnage par l'entreprise TP Klein de Diebling) ; **croisement rue du Spitz et rue des Trembles** (abattage d'un arbre de Judée) ; **Clos des Cèdres** (abattage par démontage d'un épicéa).



LA CANICULE PEUT METTRE EN DANGER VOTRE SANTE, FAITES VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE



Rappel des règles élémentaires

- Mouiller son corps et se ventiler
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts physiques
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° téléphone (obligatoire) :

ou les coordonnées d'un membre de votre famille que l'on peut joindre

Nom-Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

Je suis une :

- personne de + de 65 ans**
- personne de + de 60 ans et reconnue inapte au travail**
- personne adulte handicapée**

qui souhaite figurer dans le **registre de dispositif de veille et d'alerte en cas de canicule***

et qui souhaite être contacté(e) par la municipalité* :

- 1 fois par semaine**
- 1 fois par jour**
- 2 fois par semaine**

afin de vous informer de mon état de santé.

Fait à Thédning, le

Signature

* mettre une croix dans la case correspondante



MAIRIE

63, rue Principale 57450 Thédning
Tél. : 03 87 89 20 01 | Fax : 03 87 90 86 51

11 JUIN

Fête-Dieu

C'est sous un beau soleil que la messe de la Fête du Corps et du Sang du Christ a été concélébrée par l'abbé Serge Philippi, les abbés Alphonse Fischer et Clément Reiff, prêtres à la retraite et Xavier Biberian, diacre. Les fidèles des communautés de paroisse de Notre-Dame-des-Peuples et de Saint-Jean de la Neuwièse, venus très nombreux, ont participé à la messe sur la place dite « Le marronnier » abrités par les tentes installées par les bénévoles des deux communautés de paroisses. La messe animée par les chorales, les enfants de chœur, les confirmands, les communiants

et les enfants de l'éveil à la foi des deux communautés de paroisses s'est terminée par une procession vers le reposoir devant la croix près de l'église. L'abbé Serge Philippi portant le Saint Sacrement, entouré des prêtres et des sapeurs-pompiers, et tous les fidèles marchaient en procession, sur le chemin parsemé de pétales de fleurs par les enfants, jusqu'au reposoir pour l'Adoration du Saint Sacrement et la Bénédiction finale. Après la messe, toute l'assemblée s'est retrouvée à la salle Alti-Bihn pour un moment de convivialité.



Accueil périscolaire Les P'tits Lions

Après-midi carnaval

Au programme : des jeux, animations et élections du plus beau déguisement suivi d'un repas sur le thème de carnaval préparé par les Marmites de Cathy.



Les OPAL'ympiades

L'OPAL a organisé pour la 5^e édition les OPAL'ympiades, une rencontre avec 200 enfants durant les vacances de printemps. Du sport, des jeux et une bonne ambiance avec des enfants motivés. Un rassemblement sportif et « écolo ».



Fête de fin d'année scolaire

Pour clôturer l'année, un goûter gourmand a été organisé dans la cour de l'école. Les enfants ont également pu assister à un spectacle de contes chanson de la compagnie des « Fées du logis » avec Monsieur Zougloglou.



18 JUIN

Vide-grenier organisé par l'ARUBH

Un soleil radieux a accueilli les exposants au vingtième vide grenier organisé par l'ARUBH à Thédning. Cela s'est passé le dimanche 18 juin dans les ruelles du centre du village ainsi que sur la place Foegel. Dès 5 heures, les premiers exposants avaient pris possession des lieux, suivis des chineurs matinaux à la recherche de l'objet rare. Au fur et à mesure, plus de 70 stands qui présentaient une grande variété d'objets divers, de vêtements, d'outillage, de décoration et

autres articles insolites emplissaient les rues. Plus de mille visiteurs ont ainsi pu se promener dans le village et bien souvent repartir avec les bras chargés. La chaleur était propice pour un passage à la buvette sans oublier le stand de saucisses et de frites qui permettait à chacun de se restaurer. Une journée bien remplie et satisfaisante pour les membres du radio-club, malgré la Fête des Pères et les commémorations de ce même jour.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Concours régional

Un jury régional composé d'un responsable des espaces verts de Sarralbe, du fleurissement du centre-ville de Metz et de la gestion différenciée de Toul a sillonné le village dans le cadre du label «villes et villages fleuris». Le trio a posé de nombreuses questions sur les différentes catégories évaluées comme le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion différenciée, la gestion de l'eau, la gestion environnementale... Ce jury était accompagné de Sandrine Boesze, adjointe au maire et de Philippe Thiel, agent de maîtrise principal. En fonction des résultats annoncés fin août voire début septembre, la commune pourra peut-être prétendre à l'obtention d'une seconde fleur ou le maintien de la première fleur obtenue en 2016.

NOUVEAUTÉ

Hôtel à insectes

Après avoir installé les nichoirs à oiseaux dans la commune, le CMJ continue son engagement pour l'environnement en donnant un petit coup de pouce à la nature en y installant des hôtels à insectes. Le projet a été confié au Collège Jean Jaurès de Sarreguemines, qui avec une trentaine d'élèves de 4^e et 3^e SEGPA, ont travaillé toute une année scolaire pour nous réaliser six magnifiques hôtels à insectes de trois tailles différentes. Le premier hôtel à insectes a été installé dans la prairie de l'Allmend, les CMJ ont pu profiter des explications de Michel Greff, naturaliste et animateur-nature, pour approfondir leurs connaissances de la faune et la flore. Grâce à cette intervention, ils ont pu comprendre l'utilité et les bienfaits des hôtels à insectes pour la nature. Riche de toutes ces explications, ils se sont déjà remis au travail pour confectionner des panneaux qui vont être installés à côté de chaque hôtel, ce qui permettra à toutes personnes de profiter de ce savoir.



17 JUIN

Une fête de la Musique mémorable



Plus de 450 personnes avaient répondu présent à la fête de la Musique organisée par l'Association pour la Nature « Le Chardon ». L'harmonie de Stiring-Wendel, le Chœur d'Or de Freyming-Merlebach et les Bosco's étaient chargés d'animer la soirée autour d'une buvette et d'une restauration où les pizzas et flammekueches, saucisse, Schwenks et frites tournaient à plein régime. Une soirée qui aura rempli toutes ses promesses.

25 MARS

Nettoyage de printemps de la commune...

Ils étaient peu nombreux mais leur travail a permis de bien nettoyer la commune et ses abords. Une fois de plus, un barbecue a clôturé cette matinée. Merci aux bénévoles.



... Et celui du 22 avril de l'Association du Chardon

Les membres de l'Association ont procédé de leur côté au nettoyage des abords de la Forêt du Forst. Ils ont profité de l'occasion pour installer un nichoir.

30 AVRIL

Marche de printemps

Un temps ensoleillé et chaud a accompagné les marcheurs de l'association pour la Nature « Le Chardon ». 12 km, c'est la distance parcourue par une centaine de participants sur un parcours entre Théding et Cocheren. Un repas copieux les attendait à l'arrivée (choucroute, boulettes à la sauce paysanne).



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

Audition flûte traversière

Le 24 mai 2023, dans le cadre de ses actions de rayonnement sur l'ensemble du territoire, le Conservatoire communautaire de Musique et de Danse a organisé au foyer socio culturel de Théding une audition de la classe de flûte traversière de Monique Bruyère.



ASSOCIATION « LES PTITS BOUTS »

Une après-midi réussie pour la fête scolaire

Sous un temps estival, la kermesse du groupe scolaire « la Clé des Champs » a pu se tenir le vendredi 23 juin 2023 pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Les familles et les amis de l'école se sont retrouvés pour une après-midi pleine de surprises de jeux et d'animations. Une cinquantaine de lots ont été remportés lors

de la grande tombola. S'en est suivi un barbecue convivial bien installé à l'ombre sous le préau. Lydia Barbone, présidente de l'association les P'tits Bouts de Thédning remercie l'ensemble de son comité, les bénévoles ainsi que les élus de la mairie, présents ce jour-là pour leur investissement et leur bonne humeur.





ET AUSSI...

Distribution de calculatrices aux élèves de CM2

L'occasion de cette fête scolaire a permis, à l'issue de la manifestation d'offrir aux élèves de CM2 une calculatrice. Une bonne manière de les encourager dans leur transition vers le collège.



Une association dynamique

Les Pensionnés sont très actifs à Thédning ! Le 6 mai dernier, Ils ont pu profiter d'une belle journée en Alsace. Les 52 participants avaient un programme bien chargé : visite de la brasserie et du musée Meteor à Hochfelden, pause repas à Imbsheim pour déguster des asperges et découverte du parc Fort Kléber à Wolfisheim. Du 19 au 23 juin, ils étaient 35 à prendre part à un voyage sur 5 jours en Baie de Somme : Arras, Berck-sur-Mer, visite de la Baie d'Authie, Parc du Marquenterre, réserve naturelle de la Baie de Somme, le Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme, Argoules,

visite de l'abbaye Cistercienne de Valloire, journée libre dans la ville du Touquet Paris-Plage et pour terminer, une balade en barque à Amiens. Le tout agrémenté d'un superbe temps, il ne fallait pas mieux pour cette escapade fort intéressante.

À noter que l'association prévoit d'organiser un Jambon Chaud le 6 août prochain. Les réservations seront prises jusqu'au 20 juillet 2023 auprès de Marianne Meyer au 06 23 81 68 20 et André Flausse au 03 87 90 83 78 ou au 06 10 10 03 72.



CÉRÉMONIE

12 communiantes de Théding



Le saviez-vous ?

On a comptabilisé en 2022, 4 demandes de permis de construire, 21 déclarations préalables et 43 demandes de certificat d'urbanisme. Au niveau des arrêtés municipaux établis en 2022, on en dénombre 160. S'agissant du coût de l'électricité pour l'éclairage public en 2022, il a été de 38.253,45 € pour une consommation de 190 791 Kw. Il fut de 34 394,05 € pour une consommation de 230 638 Kw en 2020. Rappelons que le passage au système d'éclairage au LED a débuté au quartier Sud de Théding lors de la réhabilitation au titre du F.N.A.D.T en 2010 et 2014. 16 coffrets dans les différents quartiers assurent le pilotage du réseau d'éclairage public. Enfin, le conseil municipal a décidé de reconduire l'extinction du réseau de 0h à 5h du matin. Il est à noter que depuis peu, pour des raisons de sécurité l'éclairage public a été rétabli dans certains quartiers. Le coût de chauffage des bâtiments communaux (électricité et gaz) hors bâtiment mairie chauffé au fuel a été de 56 825 € en 2022 et 62 713 € en 2021. Enfin la commune bénéficie en 2023 de l'amortisseur électricité, une manne financière bien venue pour le budget 2023.

AGENDA

Le repas des séniors 2023 aura lieu le 15 octobre 2023.

ÉTAT CIVIL

Décès

05/01 : Raymond HOULLE.

07/01 : Émile LUDWIG.

18/01 : Albert WURTH.

29/01 : Adelaïde PACINI
épouse FANTAUZZI.

11/03 : Alexandre SCHWARTZ.

07/04 : Bernard BOUR.

09/05 : Marie HOFFMANN veuve WEIGERT.

24/05 : Houssin BOUKROUNA.

17/06 : Antioco BATZELLA.

6 mariages et 10 naissances

PanneauPocket

Avec la mise en place de l'application *PanneauPocket*, la municipalité de Thédning souhaite être toujours plus proche de ses habitants. Grâce à ce nouvel outil de communication, les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur

app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

